

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

**Délégués présents :** **ALSACE** (Jean-Jacques BECQUET, Florence LE BARON, Jean-Marie LETT, Angéline OHLMANN), **AQUITAINE** (Philippe DORBESSAN, Jean-Marie TOVO), **AUVERGNE** (Catherine CAUCHY, Jean-Claude CURTENAZ, Jean-Pierre DIMOYAT, Geneviève DUPORT, Denise MARTIN, Eric THOUVENET, Patrick WOLLENSACK), **BOURGOGNE** (Gérard GATEAU, Lionel JUNGJUNGER, Christian LAFOREST, Claude LECLAIRE, Dominique LECLAIRE, Catherine PELLEN, Hervé TOGGWILER), **BRETAGNE** (Michel BAZARD, Jean-Pierre GRECIET, Jean-Pierre LALOUER, Marie-Pierre ROGUE, Michel ROGUE), **CENTRE** (Alain LEGRAND, Dominique PESSON, Philippe BERNARD, Patrick VIEL), **CHAMPAGNE ARDENNE** (Michèle ADNET, Etienne JEANMAIRE, Aurélie MILLET), **CORSE** (Marc-André AMADORI), **COTE D'AZUR** (Dominique FARJANEL, Jean-Michel GILBERT, Nathalie LANERO), **FLANDRES NORS PAS DE CALAIS** (Jean-Pierre DESORT, Jean-Philippe HERMANT, Dominique JANVIER, Bernard VERA), **FRANCHE COMTE** (Jean-Marie BULLE, Yves CAYOT, Fabienne COQUARD, Thierry VENANT), **GAUDELLOUPE** (Philippe FAURE), **GUYANE** (Brigitte BIENAIME), **ILE DE FRANCE** (Bernard BRUCHE, Didier DESRUTIN, Yvette DOUSSOT, Gilbert HAVEL, Maurice LANGRY, Maurice PELLEQUER, Odile VILLETTE), **LANGUEDOC ROUSSILLON** (Pascal CHAMPION, Olivier GRILLAT, Jean-Yves MANCUSO), **LIMOUSIN** (Eric DELANNOY), **LORRAINE** (Josette DEMANGEON, Louis BERNARD, Michel SCHEPPERS), **MIDI-PYRENEES** (Bernard BARRASCUD), **NORMANDIE** (Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Christophe CARRANO, Jean-François GIRAUD, Gérard GUINGOUAIN, Agnès LARGILLET, Christian VERROLLES), **NOUVELLE CALEDONE** (Eric MORAND), **PAYS DE LA LOIRE** (Jean-Yves BONNIEC, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Luc JOURNAULT, Daniel ORIEUX, Jean-Marcel QUIBLIER, Dominique SALIOU, Mathieu WEINGAERTNER), **PICARDIE** (Roger BRADU, Régis FAGART, Daniel LEFEVRE, Gérard LEFEVRE, Jean-Claude RAMINELLI, Daniel VONCK), **POITOU-CHARENTE** (Patrick NOURISSON, Nadine SECHET, Yannick TIRATEAU), **PROVENCE** (Georges ALBANO, Michel DAUMAS, Bruno DEMAY), **REUNION** (Thierry DUQUESNOY, Jean-Bernard SAUTRON), **RHONE-ALPES** (Jean-Yves BERTRAND, Evelyne GLAIZE, Josette LUQUET, Monique MASCHIO, Christophe PEZET, Guy-Hervé SAVORNIN).

Soit : 4 945 voix représentées sur 5 462 disponibles.

**Assistent :** Membres du Comité Directeur de la FFTA – Cadres Techniques - Personnel FFTA.

**Président de l'assemblée :** Philippe BOUCLET.

**Deux scrutateurs sont désignés pour les votes à main levée :** Manuel ADNET, Christophe PEZET.

**Les votes à bulletin secret ont été organisés sous contrôle de la Commission Electorale composée de :** Nicole DAIZE (Présidente par intérim), Jean-Pierre DEMANGEON, Claude GELDER, Monique SALAUN-LE BAUT, Marcelle BONNIN-GUERIN (2<sup>ème</sup> suppléante) et Michel GAZAGNES (3<sup>ème</sup> suppléant).

<b>Destinataires :</b> Membres du Comité Directeur, Présidents de ligues et Comités Départementaux, Responsables Arbitres de ligues, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral	<b>Rapporteur :</b> Didier AUBIN & Jean-Michel CLEROY  <b>Date de remise :</b> 25 mars 2013  <b>Date de diffusion :</b> 8 avril 2013
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale le samedi 23 mars 2013 à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, à Paris.

Le nombre de voix représentées est de 4 945 sur 5 462 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour toutes les motions.

**L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.**

### Sommaire

1. Discours d'ouverture de l'Assemblée par le Président
2. Intervention de Michel GODARD, Chef de Mission Sport de Haut Niveau de l'INSEP
3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général
4. Rapports sur la gestion fédérale
5. Elections, renouvellement du Comité Directeur
6. Présentation de la Coupe du Monde Paris 2013
7. Mises à l'honneur

Annexes : Bilan et compte de Résultats 2012.

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### Les débats

#### 1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président, Philippe BOUCLET

« Bonjour à toutes et tous, plus particulièrement ceux que je n'ai pas salués lors de l'accueil.

L'an dernier je finissais mon discours d'introduction par cette phrase - La loi du sport sera toujours la plus forte. Si d'aventure le sort n'était pas avec nous, nous avons tout l'avenir devant nous pour réussir - il m'est apparu normal que cette année je commence celui d'aujourd'hui en la reprenant car malgré notre relatif échec de Londres ou nous n'avons pas atteint notre objectif, nous avons su profiter de l'aubaine que nous a offert l'éclairage des jeux. Londres ne nous fut pas favorable, sachons en tirer les leçons et ne répétons pas deux fois les mêmes erreurs. Ce sont dans les échecs d'hier que nous bâtissons les victoires de demain.

...

#### Hommage à Michel Adnet

Avant d'aller plus en avant je voudrais adresser un dernier hommage à un ami, Il est des moments douloureux dans la vie d'un président cette mission fait partie de ceux-ci :

Michel était de ces personnes qui, sans fanfaronnade ni éclat, occupait l'espace de notre quotidien. Même si ces derniers temps la maladie l'avait affaibli, elle n'avait pas entamé son enthousiasme, son engagement pour le tir à l'arc en général et plus particulièrement pour tout ce qui se rapportait au tir en campagne, j'en veux pour preuve qu'il était déjà dans la préparation de son trentième concours de Vertus devenu depuis la manche française du tournoi de 5 nations. Le travail de Michel s'inscrivait toujours dans la durée.

Dès la prise de sa première licence en 1976 les Archers Vertusiens ne s'y trompèrent pas. C'est ainsi qu'ils lui confièrent, deux ans seulement après son intégration, les rênes du club et ce jusqu'à aujourd'hui. C'est en 1984 que la ligue de Champagne-Ardenne fit de lui un jeune président de ligue plein d'enthousiasme, de volonté d'entreprendre et de développer le tir à l'arc. C'est ainsi qu'il intégra la même année le conseil supérieur de la Fédération. A l'époque c'était un scrutin uninominal où, être reconnu par ses pairs n'était pas chose aisée. Son élection montrait déjà combien le monde du tir à l'arc avait su discerner sa force de conviction, mais surtout ce qui caractérise au mieux Michel sa gentillesse, son sens du dialogue, sa pugnacité quand il était convaincu d'avoir raison.

Le tir en campagne devint vite pour lui une seconde nature, sa passion, qu'il partageait avec Michèle. Avec son club, il fit de Vertus le passage obligé des équipes nationales. Sa formation de chef d'entreprise fait qu'il avait cette capacité d'agir, de commander et une capacité de travail communicative sans faille que toute son équipe acceptait tant il savait fédérer, aidé en cela par une convivialité sans faille qu'il agrémentait de ce qu'il aimait appeler un petit produit local.

C'est cette volonté qui décida Monsieur de Massary à présenter la candidature de Vertus pour l'organisation des championnats du Monde de tir en campagne en 1994. Bien lui en prit car ce championnat fait encore référence au niveau international, j'en veux pour preuve ce que Tom Dielen, secrétaire général de la World Archery Federation dit de lui : - Il était peut-être trop en avance sur son époque pour certains, mais je me souviendrai toujours de Vertus qui reste pour moi le meilleur championnat du monde de tir en campagne. Quel plus bel hommage ? Quelle plus belle reconnaissance ? Son savoir-faire et sa vision du développement du tir en campagne auraient dû l'amener à occuper des fonctions au sein de la Fédération internationale, mais ne parlant pas anglais, cela ne put se faire. Son élection au sein de la commission parcours de la World Archery Europe lui conféra cette juste reconnaissance.

Cela ne l'empêcha pas de s'investir dans le fonctionnement de la Fédération dont il occupait le poste de Vice-président depuis 2004 en parallèle de sa fonction de président de la Commission Sportive Nationale de Tir en Campagne. C'est sous son impulsion que nombre d'actions virent le jour. Je n'en citerai que trois qui, pour moi, symbolisent son engagement : les pro-first, véritables outils de développement du tir en campagne, la filière par équipe de club et le critérium bare-bow qui s'inscrivit dès le début dans le paysage sportif du tir à l'arc pour obtenir ses lettres de noblesse en devenant championnat de France dès 2014.

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

Organisateur infatigable il fut à l'origine de la création du tournoi des 5 nations qui fait référence dans le monde du tir à campagne. Son savoir-faire, sa compétence internationalement reconnus firent que je lui confiais la responsabilité de l'organisation des parcours du Championnat du Monde de Val d'Isère. Sa plus grande récompense fut le succès qu'obtinrent les équipes de France, mais je reste convaincu qu'au fond de lui la flèche décochée par Olivier Roy - issu de la filière du critérium bare-bow - pour obtenir la troisième place par équipe fut son meilleur souvenir.

Michel, ta simplicité et ta modestie en auraient souffert mais tu as été un grand Monsieur du Tir à l'Arc, tu resteras comme quelqu'un qui aura marqué son temps, sa discipline. J'ai eu le privilège, nous avons eu le privilège, de suivre ce chemin avec toi. Nous en garderons tous une immense fierté car nous pourrons dire "j'étais à ses côtés". Ton amitié, ton sourire, ta gentillesse, ta convivialité vont nous manquer, ils nous manquent déjà.

Je vous demanderai d'observer une minute de silence en mémoire de tous les archers qui nous ont quittés cette année.

...

Merci d'être venu aussi nombreux, comme tous les 4 ans notre délégation ministérielle nous impose le renouvellement de l'équipe dirigeante. Aujourd'hui nous sommes plus de 200 délégués réunis dans ce lieu mythique pour le sport qu'est l'INSEP, je suis heureux d'accueillir à cette occasion M. Michel Godard Chef de la mission sport de haut-niveau, le sachant appelé par d'autres obligations, je lui passe donc, sans plus attendre, la parole.

Je salue plus particulièrement les présidents des ligues des DOM-TOM présents : Jean-Bernard Sautron pour la Réunion, Eric Morand pour la Nouvelle Calédonie, Philippe Faure pour la Guadeloupe et Brigitte Bienaimé qui représente la Guyane, mais aussi bien sur la quasi-totalité des présidents de la métropole et plus particulièrement les quatre nouveaux présidents pour le Poitou-Charentes, Nadine Sechet, pour la Champagne-Ardenne, Etienne Jeanmaire, pour les Pays de la Loire, Alain Bossard et pour le Languedoc-Roussillon, Pascal Champion. Nous comptons dorénavant quatre présidentes de ligues : Geneviève Duport (Auvergne), Evelyne Glaize (Rhône-Alpes), Dominique Farjanel (Côte-d'Azur) et Nadine Sechet (Poitou-Charentes) pour 24 présidents ; un déficit en termes de féminisation de la fonction de président de ligue, rappelons qu'il y a huit ans pas moins de 9 femmes présidaient à cette fonction.

Quelques informations d'ordre général concernant notre fonctionnement : Le déménagement n'est plus une vague notion mais rentre dans la réalité car nous devrions signer vendredi 28 mars le compromis de vente. La finale de la coupe du monde se met en place, loin d'être un long fleuve tranquille celle-ci demande beaucoup de patience et d'énergie. Une présentation complète vous sera faite cet après-midi marquant l'ouverture du site et de la vente des places. Les jeux Olympiques à peine terminés que déjà - outre les Championnats du Monde extérieur d'Antalya - deux compétitions internationales d'envergure s'offrent à nous. Les Jeux Méditerranéens qui seront fortement impactés par la crise internationale, l'ensemble des délégations se posant la question de la représentation. La France a fait le choix d'une délégation réduite (d'environ 20%) quant à nous cette confrontation internationale nous semble être un tremplin pour des jeunes en devenir, notre délégation sera surtout composée de juniors. Pour ce qui est des jeux mondiaux notre délégation n'aura jamais été aussi pléthorique, pas moins de 9 archers défendront nos couleurs. Quant au format de la compétition, il est dorénavant fixé, le tir en campagne se voit amputer des archers "poules" et de ce fait de la compétition par équipe alors qu'en même temps se crée une compétition totalement réservée à ces archers sur le format du championnat du monde.

Un mandat se termine, un autre commence. Il n'est jamais aisé lorsque l'on brigue un autre mandat de se projeter dans l'avenir ou de faire un bilan du travail effectué sans que l'on puisse imaginer que l'on veuille se mettre en avant. Néanmoins je me risquerai cette année à vous présenter un bilan non exhaustif des grands changements apportés depuis maintenant bientôt 13 ans.

Je commencerai donc par ce qui concerne nos structures : Un système de licences qui permet de mieux choisir sa licence en fonction de son niveau de pratique, certes perfectible, ce système satisfait la grande majorité de nos licenciés, cette transition fut faite sans heurt et surtout sans pertes financières. Des contacts contractualisés auprès des Fédérations qui s'occupent des handicaps. Nous avons la volonté d'offrir à nos archers des championnats de France de qualité, pour cela nous avons mis à disposition des organisateurs : des outils

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

informatiques efficaces (RESULTARC), des délégués techniques formés régulièrement aux exigences du haut-niveau, le tout renforcé appuyé par une aide financière non négligeable. Pour clore ce chapitre si au niveau des Jeux nous faisons dorénavant partie des sports majeurs (il y a 8 ans notre avenir n'était pas forcément assuré) nous faisons aussi partie des Fédérations qui ont auprès du ministère une bonne écoute, ce qui nous a permis d'arriver au nombre de cadres que nous nous étions fixés soit 26 cadres : excellence des candidats et une formation de qualité ont fait que tous les postes mis au concours ont été pourvus.

Maintenant au regard de notre fonctionnement : Une labélisation réfléchie mise en place en relation avec l'ensemble de nos structures font qu'à l'heure actuelle 426 clubs sont labélisés avant les résultats de la campagne en cours. Le Parcours de l'Excellence Sportive (PES) ne fut pas simple à imaginer, la dernière étape de ce dispositif L'ETAF est dorénavant opérationnelle, pas moins de 24 clubs répondent actuellement aux critères sportifs exigés. La refonte du système arbitral un autre grand chantier qui arrive (ou est arrivé) à son fonctionnement de croisière. La règle d'un arbitre par club organisateur est dorénavant bien assimilée, il nous reste encore des progrès à faire dans les disciplines de parcours. Pour faciliter le travail de nos dirigeants la mise à disposition d'outils informatiques de plus en plus performants permet de répondre à leurs attentes. Pour conclure ce chapitre, des finances saines, gérées de façon transparente, nous permettent d'envisager des investissements importants : Un camion résultat, le changement de siège, la réalisation de la coupe du monde à Paris.

Je terminerai par tout ce qui relève du conjoncturel et qui ne relève pas uniquement des moyens que nous mettons en place. Issu d'une vraie stratégie de reconquête, nous avons essayé de nous implanter au sein des instances internationales tant au niveau mondial qu'euro-péen. A contrario de ce que notre demi échec des Jeux pourrait nous laisser penser nous avons retrouvé la deuxième place au rang mondial du classement des équipes. Une vraie politique d'organisation d'événements internationaux nous a permis d'acquiescer de vraies compétences d'organisateur, chaque année nous pourrions ainsi offrir au média une compétition mondiale : 2013 Paris, 2014 Nîmes, 2015 Robion, 2016 Vittel, 2017 Vichy (ces trois dernières faisant l'objet du dépôt d'un dossier de candidature. En parallèle la formation de deux délégués techniques territoriaux nous a permis de poser ces candidatures. Un dernier secteur nous restait à reconquiescer, celui du corps arbitral mondial qu'avait mis à mal la restructuration entreprise par la WA. Dorénavant ce n'est pas moins de 5 juges continentaux et 3 juges internationaux qui peuvent prétendre à arbitrer des compétitions internationales. Je ne peux malheureusement passer sous silence ce qui sera le seul point noir de ce secteur : n'avoir pas su garder le français en tant que langue officielle au sein des instances internationales.

Comment envisager l'avenir après cela : Il nous faut être ambitieux pour les prochaines olympiades et savoir se fixer des objectifs. Je vous en propose un : 100.000 licenciés. Voilà un chiffre ambitieux mais pas irréalisable auquel je crois. En effet qui aurait pu penser en 1974 lorsque j'ai pris ma première licence qu'un jour nous serions plus de 70.000 licenciés ? ... Personne, pas même Monsieur de Massary dans ses rêves les plus fous et pourtant nous sommes plus de 71 000 à ce jour !

Pour cela je dégagerai un certains nombres d'axes forts :

**Consolider l'acquis en visant l'excellence** : c'est continuer dans la voie de la structuration en mutualisant nos moyens au niveau de nos clubs tout en sauvegardant l'identité sportive de chacun d'entre eux.

**Imaginer l'avenir en misant sur les jeunes générations** : c'est donner aux jeunes l'envie de s'investir pour l'avenir de la Fédération quel que soit le chemin choisi, haut niveau, arbitrage, fonction dirigeante.

**Travailler en bonne intelligence Cadres bénévoles et cadres professionnels** : si déterminer la politique sportive est du ressort des dirigeants, la mettre en œuvre relève du travail des cadres. Il est essentiel de trouver une bonne complémentarité à ce duo afin d'en optimiser la fonctionnalité.

**Licencier tout le monde dans tous les clubs** : c'est attirer à nouveau vers nous ceux qui se sont écartés de nos chemins en leur offrant des produits concurrentiels à ceux proposés par d'autres, mais c'est aussi convaincre certains dirigeants que notre vision du tir à l'arc est tout aussi attractive et conviviale que celles des fédérations concurrentielles.

Pour avancer il faut savoir rêver, il faut savoir se donner des objectifs raisonnables et il faut savoir se fixer des règles de vie. Faisons notre devise cette leçon donnée par Confucius : 'LA PLUS GRANDE GLOIRE N'EST PAS DE

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

RESTER DEBOUT, C'EST DE SE RELEVER CHAQUE FOIS QUE L'ON TOMBE". A Londres nous avons mis un genou à terre, sachons nous redresser, sachons être ambitieux et osons nous fixer ce nouvel objectif : "UNE MEDAILLE A RIO". »

### 2. Intervention de Michel GODARD, Chef de Mission Sport de Haut Niveau de l'INSEP

Monsieur Michel Godard après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a remercié la Fédération d'avoir choisi l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, pour la tenue de cette assemblée. Il a rappelé les missions prioritaires qui étaient celles de l'Insep en faveur du sport de Haut-Niveau.

Il a notamment mis en exergue les relations que l'Insep entretenait avec les Fédérations Sportives pour permettre la réussite scolaire universitaire ou professionnelle des sportifs.

Il a particulièrement souligné l'action du DTN, Benoit DUPIN, pour faire évoluer les conditions d'entraînement des archers. Malgré un contexte budgétaire de rigueur, en août prochain, la transformation de l'Insep se poursuit. Pour le Tir à l'Arc sera mis en service un nouveau pas de tir, adapté aux exigences du sport de Haut Niveau. Il sera inauguré dans le cadre de la Coupe du monde de Tir à l'Arc à Paris.

### 3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général

« Mesdames et Messieurs les Présidents des ligues, des Comités Départementaux, des Clubs, Mesdames et Messieurs les délégués des clubs,

Pour ce dernier rapport de mandature, ma présentation s'articulera autour des 4 thématiques traditionnelles que sont les effectifs, le sportif, les activités fédérales et les dossiers d'actualité, avec en fil rouge un retour sur l'olympiade.

## Les Effectifs, 65 279 licenciés !

2012 aura été l'exception sur l'olympiade après 4 années de progression, nous constatons un léger recul de 1144 licences soit - 1,72%. Le taux de renouvellement est de 67% (67,70% en 2011). Le déficit est constaté dans les créations de licences pour les catégories jeunes et chez les adultes avec une pratique en club. La progression des licences féminines se confirme.

#### La représentation

- Des jeunes : 43 % (46% en 2011)
- Des féminines : 23,85 % (23,50% en 2011)

#### La répartition des licences adultes

Elle est supérieure aux prévisions menées en amont de la mise en place de la réforme.

En 2012 :	Pas de pratique :	1379	+ 23,02%
	Pratique en club :	5505	- 6,22%
	Compétiteurs :	27964	+1,26%

Licences conventions (FFH et FFSA) : 478

Licences découvertes : 1165

Sur l'olympiade : Une progression des effectifs de 8,5 %, les féminines passent de 22,5 à 23,85%, une progression de 4,16% chez les jeunes et un nombre de clubs stable 1638 en 2012 pour 1642.

#### Les Ligues et les Départements

Seule la Bretagne dans les quatre plus importantes ligues a progressé (4072 licences). L'Île de France (12062), Rhône Alpes (5866) et la Normandie (4066) sont en léger recul. La plus importante progression est le Limousin qui passe de 397 à 448 licences (+12,85%).

Pour l'outre-mer, c'est la Nouvelle Calédonie qui progresse légèrement, a contrario des autres ligues.



## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### TOP 5 – Ligues Ratio Licenciés/Population (10,7 en métropole–3,8 DOM TOM)

Picardie	18,13 licenciés	pour 10 000 habitants
Centre	15,22 licenciés	
Bretagne	12,68 licenciés	
Normandie	12,06 licenciés	
Franche Comté	11,54 licenciés	

Les départements des Yvelines et la Seine et Marne sont au-delà des 2000 licenciés et 18 autres sont à plus de 1000. Les évolutions les plus significatives sont à mettre au profit de la Creuse, du Lot et de la Corse du Sud.

### TOP 5 – Départements Ratio Licenciés/Population (moyenne 10,2)

Lozère	40,99 licenciés	pour 10 000 habitants
Oise	23,82 licenciés	
Eure et Loir	18,89 licenciés	
Aisne	18,94 licenciés	
Territoire de Belfort	18,23 licenciés	

### Les clubs

1638 clubs affiliés avec 26 nouvelles structures (-2).

La moyenne des licenciés par club est à **39,85**.

Les plus imposantes structures sont Issy les Moulineaux (180), Riom (173) et Angers (160 licenciés),

### Les Arbitres

Les chiffres : **1420** arbitres fédéraux dont 111 formateurs.

Ajoutons *120 arbitres assistants* et **41 jeunes arbitres**.

Le taux de féminisation est à 25,20%

Depuis la mise en place du projet « un arbitre par club organisateur » les effectifs n'ont eu de cesse d'augmenter conformément à l'objectif. Plus précisément depuis 2009, 378 arbitres supplémentaires sont recensés malgré les fluctuations liées aux souhaits de prendre du recul pour certains.

Le manuel de l'arbitre : un important travail de mise à jour est régulièrement effectué, et une réflexion est conduite pour apporter un allègement de cette tâche et une simplification pour les utilisateurs.

### Nos internationaux

Après la réussite en 2011 de 4 arbitres aux fonctions de « Juge continental », la fédération a présenté Christophe Pezet et Denis Paquet à l'examen de « candidat juge international ». Examen qu'ils ont réussi, et qui est la dernière étape avant la fonction de « Juge International ».

Juges Internationaux :

- Jean-Pierre Galeyrand
- Jean-Claude Lapostolle en ski-arc
- Un juge émérite, Jacques Daunan
- Deux juges honoraires, Jean-Pierre Gabarret et Raymond Poulain.

Candidat Juge International :

- Christophe Pezet
- Denis Paquet

Juges Continentaux :

- Jean-Claude Lapostolle
- Anthony Hillairet
- Mélodie Louvel
- Jacques Daunan

Ils sont intervenus sur plusieurs compétitions, le championnat du monde en salle, la coupe d'Europe des clubs, le championnat d'Europe 3D, le championnat d'Europe FITA juniors. La nomination de Jean-Pierre Galeyrand au poste de directeur des tirs aux jeux olympiques de Londres donne une reconnaissance au savoir-faire Français.

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

De 5 juges continentaux ou internationaux en 2009, leur nombre atteint aujourd'hui le chiffre de 8 avec une féminine.

### Sportif

Une présentation des athlètes et des championnats vous sera proposée en image par le directeur technique national et la directrice de la communication en fin d'assemblée.

L'objectif de la saison, une médaille aux jeux, n'a malheureusement pas été atteint. Après la déception, les bilans, force est de constater que si l'olympiade nous laisse un bilan très positif au vu des podiums, cette absence de médaille doit amener les adaptations nécessaires pour que la France conserve une place parmi les meilleures nations mondiales pour mener le programme Rio 2016.

#### Résultats des jeux de Londres

Bérengère Schuh 8<sup>ème</sup>, Gaël Prévost 9<sup>ème</sup>, Thomas Faucheron 17<sup>ème</sup> et Romain Girouille 33<sup>ème</sup>. Par équipe les garçons terminent 8<sup>ème</sup>.

**Les événements majeurs de 2012 permettent de reprendre le 2<sup>ème</sup> rang mondial (3<sup>ème</sup> en 2011) ! Rang identique au début de l'olympiade.**

#### À l'international

##### 2 records internationaux !

- Europe : L'équipe arcs classiques junior fille – 3 fois 72 Fl. (1893 pts)  
L'équipe arcs classiques homme en match 4X6 Fl. (230 pts)

##### Les championnats

Après les 9 médailles en 2011, c'est **15 médailles dont 5 titres** que nos athlètes ont remportés en 2012.

##### Tir 3D – Championnat d'Europe en Croatie (Trakoscan)

- Jérémy THIERRY, **Champion d'Europe** en arc à poulies
- L'équipe féminine est **médaille d'Argent** (COURPRON-PORTE-CLUZE)
- Chantal PORTE **médaille d'Argent** en Bare Bow.
- Tiffany FIARD, **médaille de Bronze** en Bare Bow.
- Sophie CLUZE, **médaille de Bronze** en long-Bow.

##### Tir en Campagne – Championnat du Monde à Val d'Isère

- Marion VIVES, **Championne du monde** junior en arc classique.
- Jean-Charles VALLADONT, **Champion du monde** en arc classique.
- L'équipe féminine est **médaille d'Argent** (LALOUER-VANDIANNANT-DODEMONT).
- L'équipe masculine est **médaille de Bronze** (ROY-DOUSSOT-VALLADONT).

##### Tir en Salle – Championnat du Monde aux états unis (Las Vegas)

- L'équipe arcs à poulies hommes, médaille **d'Argent** (PEINEAU-DELOCHE-RUBBEN).

##### Tir FITA – championnat d'Europe aux Pays Bas (Amsterdam)

- L'équipe féminine classique est **Championne d'Europe** (COTRY-BEZAULT-SCHUH).
- L'équipe arcs à poulies hommes, **Championne d'Europe** (DOUSSOT-DELOCHE-GENET).
- L'équipe arcs à poulies féminine, **Médaille de Bronze** (LEBECQUE-MARTRET-CHESSÉ).

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

- Cyrielle COTRY, **Médaille de Bronze** en arc classique.
- Thomas FAUCHERON, **Médaille de Bronze** en arc classique.

### La coupe du monde

4 podiums en individuel et 3 par équipe dont 1 en mixte. Trois athlètes se sont qualifiés pour la finale à Tokyo, Gaël Prévost qui termine à la 3<sup>ème</sup> place, Pierre-Julien Deloche (6<sup>ème</sup>) et Dominique Genet (7<sup>ème</sup>).

Les compétitions ont amené nos archers à Cambera (Australie), Bangkok (Thaïlande), sur les grands prix européens (Nicosie et Sofia), sur la Junior Cup à Porec, en passant par Ogden.

### Le Championnat d'Europe des Clubs

Chez les féminines Perpignan remporte la coupe d'Europe et Issy les Moulineaux termine à la troisième place.

Chez les hommes Rennes termine second et St Avertin troisième.

## L'offre sportive

Elle est toujours en progression avec 2246 compétitions organisées (+2,89%) pour une participation de 44 200 tireurs (+0,95%).

*Sur l'olympiade la participation est en hausse de 9% (3648 participations supplémentaires).*

Nos remerciements vont à l'ensemble des organisateurs des championnats nationaux, aux équipes de bénévoles, aux délégués techniques, qui font de ces compétitions une vitrine pour notre discipline. Soulignons également l'attrait pour les municipalités qui signent des conventions avec la fédération : Val d'Isère, Vittel, Vichy.

### Les organisations internationales

Deux compétitions sur le sol français en 2012, la Coupe d'Europe des clubs à Compiègne les 22 & 23 septembre et le championnat du Monde de tir en campagne à Val d'Isère du 14 au 19 août.

Sans oublier le traditionnel tournoi de Nîmes, support d'une manche de la coupe du monde indoor !

### L'Ecole du Tir à l'Arc Français

Dispositif mis en place depuis 3 ans, on recense 24 clubs labellisés « ETAF ».

Tout au long de la saison un dispositif d'accompagnement des jeunes et des entraîneurs est assuré, dotation en matériels, échanges avec les entraîneurs des pôles France et de l'Insep.

## Les Activités Fédérales

### Le Siège Fédéral

#### Evolution du siège

Le projet de changement de siège : Il deviendra bientôt réalité avec une signature prochaine de la promesse de vente pour des locaux à Noisy le Grand.

Concernant la vente des locaux actuels, vous aurez à vous prononcer sur une motion au cours de cette assemblée.

#### La comptabilité

L'équipe composée d'élus et de permanents du siège, est toujours aussi pertinente pour nous permettre d'assurer la bonne santé financière de la fédération.

L'exercice 2012 se termine sur un résultat positif de **112 141,24 €**.



## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### **La boutique**

Les ventes en ligne se développent, les nouveaux articles sont attrayants, et sa présence sur de grands événements participe à la promotion de nos produits. Les distinctions fédérales restent toujours les articles les plus prisés.

2012 se termine avec une progression des ventes de 1,74%.

### **DOM-TOM-POM**

La relation mise en place entre le comité directeur et un de leurs représentants, se confirme être essentielle à la prise en compte des problématiques spécifiques dans la mise en œuvre de la politique fédérale. Des aides sont apportées au travers du conventionnement, mais les difficultés administratives telles qu'avec les douanes, le coût des bagages transportés, nous confrontent aux arcanes de l'administration qui nous sont moins familières.

### **Les outils informatiques**

La mise à disposition d'outils a pour objectif d'apporter une aide dans la gestion quotidienne des clubs, pour la saisie des licences, du calendrier, du suivi sportif et des formations. Les applications « dirigclub » et « résultarc », mais aussi les statistiques en ligne sur l'extranet accompagnent nos dirigeants dans leur mission.

La fiche club est un élément important dans la prise en compte d'informations. Une attention particulière est demandée à sa mise à jour, conditionnelle au déploiement d'autres applications.

### **La structuration**

L'échange permanent instauré entre la commission et les référents régionaux permet d'anticiper au mieux les évolutions à prendre en compte pour les futurs labels. Il a été proposé aux clubs labellisés un kakémono personnalisé pour les aider dans leur communication, 111 clubs y ont répondu.

### **Les chiffres des labels**

426 clubs sont labellisés, soit 26% ce qui représente 36% des licenciés.

**69 labels Or, 119 Argent et 238 Bronze.**

*Au début de l'olympiade, 128 clubs étaient labellisés, soit une progression de 130 %.*

### **Les Formations**

Le travail de l'ensemble des cadres bénévoles et professionnels est toujours aussi intense et se traduit par les réussites aux différentes formations.

#### **Les formations professionnelles**

- Les diplôme d'Etat (DE) : 6 réussites et 3 validations partielles.
- Les diplôme d'Etat Supérieur (DES) : 1 réussite et 2 partielles.
- Le professorat de sport : Une fois de plus la préparation de l'INSEP s'est avérée efficace avec la réussite de Marina Duborper. Elle a été nommée stagiaire sur la ligue de Champagne Ardennes.
- 177 réussites au certificat de qualification professionnelle (CQP).

2012 est également l'année de dépôt du dossier d'agrément pour le CQP. Le dossier est en cours d'instruction auprès de la CNC.

*Pour l'olympiade, 46 BEES 1° ; 10 DE ; 2 DES ; 716 CQP et 5 réussites au professorat soit 26 postes de cadres techniques.*

### **Les formations fédérales**

Les formations complémentaires avec les modules de spécialisation se mettent progressivement en place (modules sur l'arc à poulies, le tir nature/3D et le tir en campagne, l'arc nu), formations nécessaires à la notion de « cadre actif » au sein du club.

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

Les journées nationales de la formation n'ont pas été programmées par la commission, qui poursuit la réflexion sur un nouveau format.

Les journées des nouveaux présidents sont confrontées au manque de disponibilité ou d'engouement. Et pourtant la première journée qui s'est déroulée les 12 et 13 mai 2012, a recueilli l'assentiment de l'ensemble des participants.

### **Les chiffres !**

644 formations continues ont été validées (556 formations complémentaires et 88 sur les modules).

260 tests de pré-requis

218 diplômes « d'entraîneur 1 ».

Les formations « d'entraîneur 2 » rencontrent toujours des difficultés pour leur mise en place, 24 diplômes délivrés soit 1 de plus qu'en 2011 !

Pour l'olympiade : 1406 pré-requis ; 916 diplômes E1 ; 93 diplômes E2, et la formation continue suivie par 2361 cadres bénévoles.

### **Formation des Jeunes Dirigeants**

Le projet de la commission sur la prévention des conduites dopantes s'est poursuivi conformément à l'engagement initial, avec des interventions dans les ligues et une présence sur des championnats nationaux. Présence toujours très appréciée par les archers, avec une disponibilité et un enthousiasme qui ne faiblit pas.

Il est toujours agréable de constater que cette formation est toujours aussi prisée et de retrouver les jeunes dans différentes fonctions fédérales.

### **Communication et production d'images**

Un focus particulier sur deux grands événements, Val d'Isère et les Jeux de Londres. Le plan média a été articulé avec une communication et une veille média en amont, des informations journalières sur le site et des comptes rendus dans la revue.

La stratégie mise en place pour Londres a permis d'élargir le panel des médias attentifs à notre discipline. Citons, tout le sport, BFM TV, 30 millions d'amis, télématin, RTL, France info, RMC. En interne l'envoi aux abonnés du magazine d'un fascicule JO et un reportage de 16 pages a relaté l'événement.

La communication de la FFTA a été classée parmi les meilleures communications pré-olympiques !

### **La production d'images :**

10 programmes de 26 mn sur Sport+ et 2 avec le CNOSF

#### Quelques chiffres

Facebook : 7.100 fans (2 fois plus qu'en mars 2012)

Twitter: 812 followers

FFTA TV (Youtube) : 721 abonnés – 333.736 vues

Site fédéral avec 226 infos et brèves publiées en 2012.

13.861 photos dans la galerie.

### **Nos dirigeants au sein des institutions internationales**

*Fédération Mondiale (WAF) : La fédération y est présente par notre président.*

*Fédération Européenne : Lors du congrès d'Amsterdam, la fédération européenne est devenue la WAE. La France y est représentée par 3 de nos dirigeants.*

*Dominique OHLMANN a été nommé à la fonction « Liaison Para-Archery » entre les 2 fédérations. Il a en outre été nommé délégué technique pour le championnat d'Europe Handisport 2014.*

### **Reconnaissance du bénévolat**

94 médailles fédérales ont été attribuées cette année, dont 3 « grand Or » remis aujourd'hui.

« 18 médailles chez les arbitres, 14 chez les entraîneurs et 62 pour les dirigeants »

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

Le dispositif des « lettres de félicitations » doit être plus largement utilisé afin de mettre en avant celles et ceux qui s'activent quotidiennement dans leur club.

Le podium du challenge « André NOEL », vous sera donné par le président de la commission. Notons l'initiative du lauréat 2011, le comité départemental du Loiret qui a fait circuler le challenge dans l'ensemble de ses clubs et qui s'est finalisé par un magnifique fascicule.

### Les autres projets

- Médicale
  - La commission participe au projet de lutte contre les conduites dopantes en accompagnant les jeunes dirigeants, au suivi des sportifs HN, et par le maillage des médecins référents au sein des ligues.
  - Assure l'animation du comité « sport-santé » composé de médecins et d'élus.
- Les équipements  
Le projet de cartographie arrive bientôt à son terme avec une mise à disposition pour la rentrée 2013. Cet outil servira à la mise en place d'un schéma national de cohérence des équipements, accompagné d'un guide technique.  
La fédération était présente au salon des maires, sur un stand et dans un atelier.

## L'Actualité

### Les effectifs

Les 70.000 licences ont été atteintes en février, mais les 72.000 sont réalisables pour la fin de saison.

### La licence

Si la phase test est concluante, à partir de septembre, la licence dématérialisée sera mise en place.

### Le sportif

Deux compétitions se dérouleront en France, un grand prix Européen à RIOM du 15 au 20 avril, et la finale de la Coupe du Monde, événement phare de la saison et dont une présentation vous sera faite au cours de la journée.

Je terminerai mon intervention par des remerciements aux élus, aux cadres bénévoles et professionnels, aux permanents du siège qui œuvrent ensemble au développement du tir à l'arc.

Merci de votre attention ! »

## 4. Rapports sur la gestion fédérale

### 4.1 Rapport de la Trésorière – Eliane GUILLON

La trésorière Eliane Guillon invite les participants à prendre connaissance de son rapport.

« L'exercice 2012 dégage un solde créditeur de 112 141,24 € obtenu par :  
Des recettes fédérales en hausse de : 8,15 %

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes fédérales hors subventions	2 494 509	2 744 393	2 808 222	2 808 437	2 838 663	3 070 040

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### Malgré des licences en baisse sur la saison 2011/2012 mais en forte hausse en 2012/2013

(Le montant des licences 2012/2013 impacte les recettes pour 4/12 du montant)

	<b>TOTAL au 31.08 (fin de saison)</b>	<b>Total au 31/12 après 4 mois de prise de lic.</b>	<b>Variation</b>
Saison 2012/2013		68 011	+ 4,19 % au 31.12
Saison 2011/2012	65 279		
Saison 2010/2011	66 423		
Variation	- <b>1,72 %</b>		

Les chiffres du début d'année 2013 confirment la progression enregistrée au 31.12 puisque à ce jour nous avons passé la barre des 70 000 licenciés et nous pouvons d'ores et déjà dire que celle des 72 000 devrait être atteinte à la fin de la saison.

### Une subvention du Ministère en baisse

Cette tendance baissière ne fait que commencer

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Versement FFTA Hors aide exception.	888 835	912 137	767 948	812 241	830 447	813 635
Aides exceptionnelles Projets CNDS International	55 000	86 500	50 000		13 000	15 000
<b>TOTAL VERSEMENT</b>	<b>943 835</b>	<b>998 637</b>	<b>817 948</b>	<b>812 241</b>	<b>843 447</b>	<b>828 635</b>

### Des recettes boutique en hausse

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2012</b>	<b>Variation</b>
Recettes secteur lucratif	57 239	62 462	77 514	+ 24,10 %

Forte progression des ventes de vêtements et d'ouvrages et la mise en ligne de la boutique sur Internet devrait doper les ventes.

Les charges restent maîtrisées. Les actions inscrites au B.P 2012 n'ont toutefois pas toutes été réalisées dans leur totalité. Pour les actions fédérales le retard pris pour la signature de l'achat des nouveaux locaux a bloqué certaines dépenses. C'est ce qui explique la hauteur de notre résultat cette année.

Le versement rapide de la subvention du ministère permet à notre trésorerie de rester très saine au long des mois et d'honorer nos règlements sans retard.

Avec ce résultat nous nous donnons les moyens, comme vous l'avez fait l'année dernière en participant par un versement exceptionnel de 1.5 € par licence, d'abonder le financement de l'organisation de la Finale de la Coupe du Monde à Paris en septembre 2013. Les subventions ne sont plus ce qu'elles étaient, il faut apprendre à faire avec moins.

Avec Thierry Defrance, mon co-trésorier, et je ne dis pas adjoint : vous avez bien constaté qu'il est tout aussi impliqué que moi, nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée durant ces quatre années. Nous avons pris plaisir à notre tâche et c'est avec le même plaisir que nous accepterons de continuer si vous le souhaitez. Nous n'oublions pas d'associer à la réussite de notre mission le personnel de la fédération qui nous assiste efficacement. »

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### 4.2 Rapport du Commissaire aux Comptes – Guy DUCROS

" Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur:

- le contrôle des comptes annuels de l'association «Fédération Française de Tir à l'Arc», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les Comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

#### II. Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
- j'ai apprécié le contenu des informations de l'annexe jointe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. »

### 4.3 Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

« Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant :

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

Personne concernée : Gwenaëlle BOUCLET, fille du Président de la Fédération.

Nature et Objet : : prestation de traduction de documents émis par la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, pour un montant de 4 282,46 €.

### 4.4 Motions présentées à l'assemblée

#### **Motion 1.** (adoptée à l'unanimité)

##### **Objet : Approbation des comptes et quitus à la Trésorière**

*Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2012, du rapport de la Trésorière et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par le Trésorier et lui donnent quitus pour sa gestion*

##### **Résultat du vote de la motion 1 :**

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

#### **Motion 2.** (adoptée à l'unanimité)

##### **Objet : Affectation du résultat**

*Le Comité Directeur de la FFTA propose à l'Assemblée Générale que l'excédent de l'exercice clos au 31/12/2012 s'élevant à 112.141.24 € soit affecté :*

- au projet associatif « Finale de la Coupe du Monde Paris 2013 » à hauteur de 100.000 €
- au compte de report à nouveau à hauteur de 12.141.24 €

##### **Résultat du vote de la motion 2 :**

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

#### **Motion 3.** (adoptée à l'unanimité)

##### **Objet : Statuts – Montant de l'affiliation annuelle 2014**

*Conformément à l'article 26 des statuts, le comité directeur propose à l'assemblée générale de fixer le montant annuel de l'affiliation des clubs à :*

- 50,00 € pour tout nouveau club ;
- 20,00 € pour les clubs effectuant le renouvellement en septembre/octobre
- 50,00 € pour les clubs qui renouvellent leur affiliation à partir du 1<sup>er</sup> novembre.



## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### Résultat du vote de la motion 3 :

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

### Motion 4. (adoptée à l'unanimité)

#### Objet : Statuts Montant des tarifs des licences 2014

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer les montants pour 2014 (assurance incluse 0,30):

		Licences 2014	Part Fédérale	Part ligue	Part CD
Poussins		P	12 €		
Jeunes		J	21 €		
Adultes	Pratique en compétition	A	38 €		
	Pratique en club	L	30 €		
	Pas de pratique	E	25 €		
Convention Handi.		H	14 €	2€	2€
Découverte (à partir du 1 <sup>er</sup> mars)		D	15 €	3€	2€

Licence convention handi : uniquement les licences compétition.

### Résultat du vote de la motion 4 :

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

### Motion 5. (Adoptée à l'unanimité)

#### Objet : Approbation du budget 2013

Le budget prévisionnel 2013 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale pour un montant global de 4 904 384 €.

### Résultat du vote de la motion 5 :

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

### Motion 6. (adoptée à l'unanimité)

#### Objet : Cession du siège fédéral et acquisition de nouveau locaux (modification)

Après avoir entendu l'exposé du président concernant le projet de vente des bureaux et le projet d'acquisition, l'assemblée Générale en date du 23 mars 2013, modifie la motion du 17 avril 2010 comme suit :

L'assemblée générale donne pouvoir au Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc pour procéder au nom de ladite association à la vente de l'immeuble de bureaux dont elle est propriétaire, ~~pour un montant de 690.000 € minimum~~; à la meilleure offre du marché et dans l'intérêt de la Fédération.

Donne pouvoir au comité directeur de la FFTA de se prononcer au nom de l'assemblée générale sur les acquisitions en vue d'y établir le siège social ;

Donne pouvoir au comité directeur de se prononcer sur les emprunts nécessaires à l'acquisition du nouveau siège social.

### Résultat du vote de la motion 6 :

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### **Motion 7.** (adoptée à l'unanimité)

**Objet : Modification du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFTA**

**Référence : Articles 17 et 20**

[Il s'agit d'une mise en conformité du décret n° 2012-1156 du 15 octobre 2012 : Découle de la reconnaissance en droit français de l'autorisation unique prévue par la convention internationale pour les sportifs dont l'état de santé nécessite l'usage de certaines substances.]

### **« Article 17 :**

« Lorsqu'une affaire concerne un manquement aux dispositions de l'article L. 232-9 du Code du Sport, le président de l'organe disciplinaire de première instance prend, après avis du médecin fédéral, une décision de classement de l'affaire lorsque soit :

- le licencié justifie être titulaire d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques délivrée par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, ou d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques dont l'agence a reconnu la validité ;

~~- le licencié justifie avoir procédé à une déclaration d'usage auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, ou à une déclaration d'usage dont l'agence a reconnu la validité ;~~

- le licencié dispose d'une raison médicale dûment justifiée définie à l'article R. 232-85-1

### **Article 20 :**

Lorsqu'à la suite d'un contrôle, l'analyse de l'échantillon A révèle la présence d'une substance interdite, de l'un de ses métabolites ou de ses marqueurs, ou l'utilisation d'une méthode interdite qui figurent sur la liste mentionnée au dernier alinéa de l'article L. 232-9 et que le licencié ne peut pas faire état ~~d'une autorisation d'usage thérapeutique~~, d'une déclaration d'usage ou d'une raison médicale dûment justifiée, le président de l'organe disciplinaire ordonne à l'encontre du licencié, à titre conservatoire et dans l'attente de la décision de l'organe disciplinaire, une suspension provisoire de participer aux manifestations et aux compétitions mentionnées au 1° de l'article L. 230-3 du Code du Sport. La décision de suspension doit être motivée.

Si l'analyse de l'échantillon B ne confirme pas le rapport de l'analyse de l'échantillon A, cette suspension provisoire prend fin à compter de la réception par la Fédération du rapport de l'analyse de l'échantillon B. »

### **Résultat du vote de la motion 7 :**

Oui	4 946
Non	0
Absents	0

## **5. Elections, renouvellement du Comité Directeur**

L'assemblée générale a été invitée à élire le comité directeur. Le vote s'est déroulé conformément aux statuts de la FFTA. Le vote a été réalisé sur le système informatique habituel sous contrôle de la commission électorale, laquelle a rendu son rapport en fin de procédure de vote.

La commission Electorale représentée par Nicole Daize, a rendu compte du bon déroulement des votes et a communiqué les résultats suivants :

« Les opérations de vote ont commencé à 11h50 et se sont terminées à 12h20. 97 votants se sont présentés sur un total de 106 inscrits. Le nombre de suffrages disponibles est de 5462 ; 4946 suffrages se sont exprimés dont 663 bulletins blancs ; l'abstention est de 516 voix.

La liste Philippe BOUCLET seule présente, obtient 4283 voix soit 86,60 % . »

### **Résultat du vote des élections :**

Oui	4 283
Votes Blancs	663
Absents	516

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

### 6. Présentation de la Coupe du Monde Paris 2013

La France et Paris accueilleront pour la première fois depuis la création de la Coupe du Monde de Tir à l'Arc en 2006, la grande Finale et les 32 meilleurs archers de la saison 2013, sur les fontaines du Trocadéro. Une projection du site est présentée à l'assemblée, ainsi que la procédure de réservation qui se déroulera en deux phases. Le site internet dédié à l'évènement sera mis en ligne le 25 mars 2013.

### 7. Mises à l'honneur

#### 7.1 Honneur aux Champions

##### Championnat du Monde en Salle à Las Vegas (Etats Unis) – 10 février 2012

##### **1 médaille d'argent**

L'équipe de France masculine arc à poulies vice-championne du Monde  
Pierre-Julien DELOCHE, Sébastien PEINEAU, Guillaume RUBBEN

##### Championnat d'Europe Tir FITA à Amsterdam (Pays Bas) – 27 mai 2012

##### **5 médailles : 2 médailles d'or et 3 médailles de bronze**

##### Arc classique

Médaillée de bronze : Cyrielle COTRY

Médaillé de bronze : Thomas FAUCHERON

Médaillées d'or par équipe : Céline BEZAULT, Cyrielle COTRY, Bérengère SCHUH

##### Arc à Poulies

Médaillés d'or par équipe : Pierre-Julien DELOCHE, Dominique GENET, Christophe DOUSSOT

Médaillées de bronze par équipe : Joanna CHESSE, Pascale LEBECQUE, Caroline MARTRET

##### Championnat d'Europe Junior à Nikobing (Danemark) – 07 juillet 2012

##### **5 médailles : 2 médailles d'argent et 3 médailles de bronze**

##### Arc classique

Médaillée de bronze junior fille : Noémie BRIANNE

Médaillé de bronze cadet garçon : Thomas KOENIG

Médaillés d'argent par équipe cadet garçon : Thomas KOENIG, Daniel LUCAS, Rémy VERMEERSCH

Médaillés d'argent double mixte cadet : Aurélie CARLIER et Thomas KOENIG

Médaillés de bronze double mixte junior : Noémie BRIANNE et Louis DELAIRE

##### Championnats du Monde de Tir en Campagne à Val d'Isère – 15 au 19 août 2012

##### **4 médailles : 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze.**

Médaillé d'or en arc classique senior : Jean Charles VALLADONT

Médaillée d'or en arc classique – catégorie junior : Marion VIVES

Médaillées d'argent par équipe féminine : Sophie DODEMONT, Elliette LALOUER, Sandrine VANDIONANT-FRANGILLI

Médaillés de bronze par Equipe masculine : Christophe DOUSSOT, Olivier ROY, Jean Charles VALLADONT

##### Championnat d'Europe 3D à Trakoscan (Croatie) 15 septembre 2012

##### **5 médailles : 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze.**

Médaillées d'or par équipe : Chantal PORTE, Sophie CLUZE, Déborah COURPRON

Médaillé d'or arc à poulies : Jérémy THIERRY

Médaillée d'argent – bare bow : Chantal PORTE

Médaillée de bronze – bare bow : Tiffany FIARD

Médaillée de bronze – long bow : Sophie CLUZE

## Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 23 mars 2013 – INSEP - Paris

Finale de la Coupe du Monde FITA à Tokyo (Japon) 23 septembre 2012

**1 Médaille de bronze** arc classique homme : Gaël Prévost

### 7.2 Honneur aux organisateurs

La Fédération tenait à remercier tout particulièrement le succès des Championnats du Monde de Tir en Campagne à Val d'Isère et la parfaite organisation du Championnat d'Europe des Clubs par les Archers de Compiègne. A cette occasion, Le Président a remis à Monsieur Marc BAUER, Maire de Val d'Isère un trophée au nom de la F.F.T.A. Le Secrétaire Général a également remis un trophée à Philippe BOUCLET, Président des Archers de Compiègne.

### 7.3 Honneur aux dirigeants

Les personnalités suivantes ont reçu la médaille Grand Or de la Fédération : Messieurs Jacques DAUNAN et Jean-Claude LAPOSTOLLE pour leur carrière exceptionnelle au service du Tir à l'Arc.

- **Jacques DAUNAN** a occupé les postes suivants :

Co-fondateur du Club de Nérac (47)

Ancien Président du Comité Départemental du Lot & Garonne

Président de la Ligue d'Aquitaine de 88 à 91

Membre du Comité Directeur de la F.F.T.A. depuis 1984

Membre de la Commission Nationale des Arbitres de 84 à 92 et de 2000 à ce jour

Arbitre national depuis 1978

Juge Arbitre International FITA depuis 1988, a arbitré les jeux olympiques de Sydney en 2000, plusieurs championnats du Monde, d'Europe tant en Fita qu'en Tir en Campagne.

...

- **Docteur Jean-Claude LAPOSTOLLE** a occupé les postes suivants :

Médecin Fédéral, Membre actuel du Comité Directeur, 1ère Licence en 1987.

Arbitre international.

Membre du comité directeur de la FFTA depuis 1992.

Président de la commission nationale Médicale depuis 2000.

Co-organisateur des Championnats du Monde de Ski-Arc à Bessans en 1999

Président de la commission sport-santé.

Membre de la Commission Médicale de la FITA de 2000 à 2008.

Membre de la commission ad-hoc 3D de la FITA.2000 à 2008

...

### 7.4 Challenge André NOEL

Le Challenge André NOEL a pour but de distinguer les meilleurs départements en termes de progression d'effectifs. En 2012 le classement est le suivant :

1. Département de l'Oise
2. Département de l'Ille et Vilaine
3. Département d'Eure et Loir

Leurs Présidents respectifs ont reçu la distinction pour le compte de leur comité.

Clôture de l'assemblée à 16h30.

Fait à Rosny sous Bois, le 8 avril 2013

En deux exemplaires originaux.

Le Président Philippe BOUCLET  
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général  
Jean-Michel CLEROY



②

## BILAN — PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 2008

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise	DA	332 678	332 678	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	469 710	365 872	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	112 141	103 839	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	914 530	802 388
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (I)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	312 629	362 231	
	Dettes fiscales et sociales	DY	150 768	146 440	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	159 976	200 637	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 478 222	1 325 202	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 101 595	2 034 509	
	Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 016 125	2 836 897	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

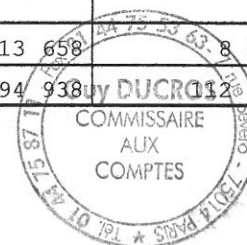


EG



		Désignation de l'entreprise : FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	230 515	FB	FC	230 515	212 218	
	Production vendue {	biens *	FD	123 016	FE	FF	123 016	123 559
		services *	FG	104 538	FH	FI	104 538	117 571
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	458 069	FK	FL	458 069	453 347	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	908 635	843 447	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	205 965	166 090	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 286 451	2 203 202	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 859 120	3 666 087
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	210 182	219 262	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	15 280	23 293	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 003 314	1 891 954	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	36 141	32 268	
	Salaires et traitements *				FY	790 146	747 680	
	Charges sociales (10)				FZ	309 438	297 486	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *			GA	35 807	40 294
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		2 302
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
		Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)	AZ			GE	377 532	307 991
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 777 839	3 562 531	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	81 281	103 556	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	12 361	2 293	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	1 296	6 292	
Total des produits financiers (V)					GP	13 658	8 585	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	13 658	8 585	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	94 938	141	

(RENAOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



EG

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I. N° 2053 2008

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 266	6 074		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	13 989	1 366		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	26 254	7 439		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 705	15 741		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	8 705	15 741		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	17 549	(8 302)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	346			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		IL	3 899 032	3 682 111		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 786 890	3 578 272		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	112 141	103 839		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	IY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EG

## GENERALITES

L'exercice 2012 a une durée de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Le total du bilan s'élève à 3.016.124,88 Euros.

Le total des charges s'élève à 3.786.890,40 Euros.

Le total des produits s'élève à 3.899.031,64 Euros.

Le compte de résultat fait apparaître un solde créditeur de 112.141,24 Euros.

Les comptes ont été arrêtés par le bureau du 8 février 2013.

### 2.1 - REGLES

Les règles appliquées résultent des dispositions prévues par la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif. Le contenu des comptes annuels et de l'annexe est défini par les règlements 99-03 et 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable. Néanmoins dans le cadre des règlements n° 2002-10 et 2004-6 sur les actifs, il est précisé que la fédération passe directement en charge le matériel sportif affecté à la DTN car celui est financé à 100% par les subventions du ministère. Cette dérogation à la prescription comptable est donc sans incidence sur le résultat comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- ↳ - continuité de l'exploitation,
- ↳ - indépendance des exercices,
- ↳ - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

### 3.1 - AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat excédentaire de 112.141,24 € au compte de report à nouveau pour 12.141,24 € et au compte de réserve « Finale Coupe du Monde Paris 2013 » pour 100.000,00 €.

### 3.2 - FONDS DEDIES

Sans objet.

### 3.3 - IMMOBILISATIONS

Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.



### **3.4 - AMORTISSEMENTS**

Pour les immobilisations acquises jusqu'en 2004, les taux correspondent aux durées d'usage et ils sont inchangés par rapport aux années précédentes, à savoir :

- ↪ - 33,1/3 % pour les immobilisations incorporelles,
- ↪ - 1,25 % pour la construction,
- ↪ - 5 % pour l'installation électrique,
- ↪ - 5 % pour la plomberie,
- ↪ - 5 % pour l'huissierie,
- ↪ - 5 % pour les installations,
- ↪ - 33,1/3 % pour le matériel de bureau et informatique,
- ↪ - 10 % pour le mobilier et les installations techniques.

Pour les immobilisations acquises depuis 2005, les durées d'utilisation sont déterminées au cas par cas et les taux d'amortissement sont les suivants :

- ↪ - 33,1/3 % pour les immobilisations incorporelles,
- ↪ - de 10 % à 50 % pour les installations générales,
- ↪ - de 15 % à 33,1/3 % pour le matériel de bureau et informatique.

### **3.5 - LES STOCKS**

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice, celui-ci détaille la nature des articles du secteur lucratif et non lucratif.

Les produits achetés sont évalués en prix d'achat.

Les produits conçus sous l'égide de la Fédération et commercialisés à la boutique sont évalués à leur prix de revient.

Les articles placés dans les Ligues font également l'objet d'un inventaire physique et les stocks de fin d'exercice sont évalués selon les mêmes règles que pour la Fédération.

### **3.6 - CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Les charges sont constituées par des factures d'impression de documents, des charges de copropriétés, des leasings, des primes d'assurances sur les licences 2013 pour un total de 33.525 € ainsi que des frais engagés pour l'organisation de la finale de la coupe du monde Paris 2013 pour 159.438 €.

Les produits regroupent la partie des affiliations clubs pour 21.893 €, des licences pour 1.292.742 €, les abonnements à la revue fédérale pour 61.524 € 2013 pris de septembre à décembre 2012 et non affectés à l'exercice 2012, ainsi que la participation financière des licenciés à l'organisation de la finale de la coupe du monde Paris 2013 pour 102.063 €.



#### **4.1 - CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR**

Les charges regroupent les primes aux athlètes pour la saison 2012 qui seront versées à l'AG 2013 pour 106.260 €, de l'aide matériel 2012 aux clubs ETAF pour 23.280 €, et d'un reversement de formation CQP au C.R.R.A.T.A. pour 2.115 €.

Les produits correspondent au solde de la subvention 2012 du Ministère pour 8.000 €.

#### **4.2 - TRANSFERTS DE CHARGES**

Ils sont constitués essentiellement par les pensions des pôles récupérées auprès des familles pour 106.375 €, des frais de colloque et d'assemblée générale, des tenues arbitres, et de remboursements des diverses manifestations.

#### **5.1 - PERSONNEL**

La FFTA compte un effectif de 17 salariés qui se répartissent en : 4 cadres, 8 employés administratifs, 4 conseillers techniques fédéraux, 1 agent de gestion des scores.

#### **5.2 - IDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

Elles sont évaluées à 167.363,47 € charges comprises sur la base d'un départ volontaire à 65 ans.

Le calcul a été effectué en conformité avec les textes et des changements de paramètres des taux de rotation, d'actualisation et de revalorisation suivants :

Taux de charge 45%

Table de survie INSEE TD-TV 06-08

#### **5.3 - REMUNERATION DES TROIS PRINCIPAUX DIRIGEANTS**

Néant.

#### **5.4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Un tableau des engagements pour un total de 15.966,60 € est joint (annexe 8)

#### **5.5 - TABLEAUX**

Les tableaux suivants sont présentés ci-après :

↺ - Immobilisations

↺ - Amortissements

↺ - Provisions

↺ - Etat des créances et dettes

↺ - Fonds dédiés

↺ - Contributions volontaires en nature

↺ - Engagements hors bilan

↺ - Engagements hors bilan



## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

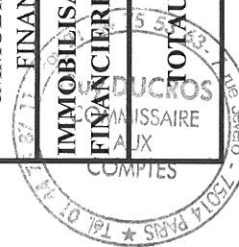
	A	B	C	D = A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	28 815,21 €	801,32 €	- €	29 616,53 €
TERRAINS	159 101,16 €	- €	- €	159 101,16 €
CONSTRUCTIONS	477 303,48 €	- €	- €	477 303,48 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	38 070,87 €	- €	- €	38 070,87 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	72 288,66 €	- €	- €	72 288,66 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	62 376,91 €	31 413,01 €	- €	93 789,92 €
MOBILIER	53 883,47 €	- €	- €	53 883,47 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT. & OUTILLAGE	131 903,92 €	- €	- €	131 903,92 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	994 928,47 €	31 413,01 €	- €	1 026 341,48 €
PRETS	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
<b>TOTAUX (1+2+3)</b>	<b>1 041 214,11 €</b>	<b>32 214,33 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 073 428,44 €</b>





**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

	A	B	C	D = A+B-C
	CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	25 906,12 €	1 989,14 €	- €	27 895,26 €
CONSTRUCTIONS	151 603,47 €	5 466,29 €	- €	157 069,76 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	35 066,14 €	626,74 €	- €	35 692,88 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	52 828,07 €	2 770,32 €	- €	55 598,39 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	44 335,39 €	11 005,36 €	- €	55 340,75 €
MOBILIER	48 884,03 €	1 573,07 €	- €	50 457,10 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	101 139,65 €	12 375,76 €	- €	113 515,41 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	433 856,75 €	33 817,54 €	- €	467 674,29 €
PRETS	- €	- €	- €	- €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAUX (1+2+3)</b>	<b>459 762,87 €</b>	<b>35 806,68 €</b>	<b>- €</b>	<b>495 569,55 €</b>



**TABLEAU DES PROVISIONS**

	A	B	C	D = A+B-C
	MONTANTS DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTES (1)	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (2)	- €			- €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				- €
STOCKS	31 479,51 €	- €	13 988,78 €	17 490,73 €
COMPTES CLIENTS	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION (3)	31 479,51 €	- €	13 988,78 €	17 490,73 €
<b>TOTAUX (1+2+3)</b>	<b>31 479,51 €</b>	<b>- €</b>	<b>13 988,78 €</b>	<b>17 490,73 €</b>



**ETAT des CREANCES et DETTES**

ETAT DES CREANCES AU 31 /12/2012	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
De l'Actif immobilisé				
Prêts (1)	17 470,43 €	- €	17 470,43 €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
De l'Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	- €	- €	- €	- €
Autres clients	119 460,13 €	119 460,13 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	- €	- €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	- €	- €	- €	- €
TVA	6 793,00 €	6 793,00 €	- €	- €
Autres impôts	- €	- €	- €	- €
Divers	48 865,85 €	48 865,85 €	- €	- €
Charges constatées d'avance	192 963,44 €	192 963,44 €	- €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>385 552,85 €</b>	<b>368 082,42 €</b>	<b>17 470,43 €</b>	<b>- €</b>

(1) Prêts accordés au cours de l'exercice

(1) Remboursements obtenus au cours de l'exercice

ETAT DES DETTES AU 31/12/2012	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Ets de crédits à plus de 2 ans (1)	- €	- €	- €	- €
Fournisseurs & comptes rattachés	312 572,58 €	312 572,58 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	78 921,78 €	78 921,78 €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	70 310,00 €	70 310,00 €	- €	- €
TVA	- €	- €	- €	- €
Autres impôts	1 536,00 €	1 536,00 €	- €	- €
Divers	151 381,86 €	151 381,86 €	- €	- €
Produits constatés d'avance	1 478 222,32 €	1 478 222,32 €	- €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 092 944,54 €</b>	<b>2 092 944,54 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice

(1) Dont à plus de 5 ans d'échéance



**TABLEAU DES FONDS DEDIES**

Situations	Montant initial	A	B	C	D = A-B+C
Ressources		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>NEANT</i>					
<b>TOTAL</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE****BENEVOLAT :**

Non quantifiable de manière fiable.

**PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR LE MINISTERE DES SPORTS :**

Il est compris : 8 Contrats Préparation Olympique (1 DTN, 3 Adjoints, 4 Entraîneurs) 5 Responsables Pôle Espoirs et 12 Conseillers Techniques Régionaux.



<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2012 (location crédit-bail)</b>		
<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>	<b>Échéance</b>
<b>DE LAGE LANDEN</b>		
Photocopieur CANON LP 24	15 966,60 €	sept-2013
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 966,60 €</b>	

## ANNEXE 9

<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
CHARGES A PAYER	131 655,00 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	192 963,44 €
PRODUITS A RECEVOIR	8 000,00 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 478 222,32 €



EG